

Bonsoir tout le monde,

Premièrement, je veux remercier les coordonnatrices pour avoir organisé cette soirée afin de reconnaître le travail des étudiants.

Ce soir, j'aimerais parler au nom des étudiants de première année, qui vivait l'expérience Pro Bono pour la première fois. C'est donc avec honneur que je vous ferez part des impressions de la plupart d'entre eux, qui ont généreusement acceptés de les partager avec moi.

Quand nous sommes arrivés à la section de droit civil, la majorité d'entre nous n'avait pas encore acquis beaucoup d'expériences dans le monde du droit. Mais ce n'était pas la seule chose que nous partagions. Nous avons tous également un désir de s'impliquer, et ce, le plus tôt possible.

Le programme Pro Bono nous a permis de nous impliquer dès notre premier mois à la facultés. Ce fut un grand saut pour nous...et aussi un grand stress. Je me souviens qu'à la première lecture de notre projet, je me sentais perdue et je ne savais pas si j'allais être en mesure de réaliser ce projet. En effet, nous devions faire face à une problématique concernant le droit des obligations alors que nous n'avions aucune idée de la portée ou des éléments de ce droit. C'est avec beaucoup de rire et de soulagement que je remarquai alors que mes coéquipières ressentaient la même chose que moi. Malgré tout ça, nous nous sommes lancés à pieds joints dans le projet, apprenant chaque semaine un élément de plus sur la recherche, les obligations et comment passer de la théorie à la pratique.

Les coordonnatrices, ainsi que notre avocat superviseur ont toujours été là pour répondre à nos questions et nous guidés dans le nouveau défi que nous nous étions donné.

Pro bono nous a permis de mettre en application nos nouvelles connaissances et de leur donner immédiatement un sens dans « la vraie vie ». Le programme nous a permis de voir l'évolution de nos acquis. Ce fût une expérience enrichissante. Pour certains d'entre nous, ça nous a permis de nous essayer dans des domaines qui nous était jusque-là inconnus Certains ont même pu goûter au journalisme. Comme quoi un juriste c'est une personne aux mille fonctions

Si vous m'aviez dit au mois de septembre dernier, que je serais capable de faire une recherche d'une telle envergure. Que j'appliquerais autant de lois dont je connaissais pas encore l'existence, j'aurais eu quelques doutes. Aujourd'hui, je sais que peu importe comment un projet peut me sembler gros et inconnu, je serai en mesure de le réaliser et plus que ça, de rendre un excellent travail. J'ai appris au cours des derniers mois que j'étais plus autonome et autodidacte que je ne le pensais, maintenant, c'est hors de tout doute que je peux vous assurer que peu importe le mandat, je le remplirai.

Pro Bono, c'est ce sortir de l'étude afin de participer à un projet de sensibilisation et d'information de grande envergure. De savoir que j'ai réaliser , dès ma première année, un document qui a un impact à l'extérieur des salles de classe, ca me pousse à continuer et ça me prouve que les efforts que je met dans mon éducation sont payantes.

Le jour que mes coéquipiers et moi avons remis notre travail, tout notre stress se transforma aussitôt en fierté. Nous sommes fiers de notre travail et l'expérience nous a permis que nous étions capable de plus que ce que nous pensions.

Pro bono m'a appris à ne pas avoir peur de l'inconnu et que même une étudiante endetté qui passe son temps à la bibliothèque est en mesure de redonner à sa communauté et de s'impliquer comme elle souhaite.

Je tiens donc à féliciter tous les étudiants et étudiantes pour leur travail. J'aimerais qu'on se rappelle pour le reste de nos études et de notre carrière que les heures qu'on met pour travailler pro bono ne seront jamais perdus et qu'elles ne sont pas seulement enrichissante pour notre éducation, mais également pour notre développement personnel.

Je tiens aussi à féliciter les superviseurs et avocats pour leur temps, leurs conseils et leurs dévouement au cours des derniers mois. Non seulement vous vous impliquer socialement, mais vous participer également à l'évolution des avocats, avocates, notaires, professionnels que nous deviendrons.